



Concours de photographies (4^e Édition)



Le concours de photographies organisé par le comité culturel de Vallée-Jonction est de retour cette année pour les citoyens et commerçants de la municipalité. Les participants doivent présenter des photos de Vallée-Jonction en respectant un ou plusieurs des six thèmes proposés (voir *Règles du concours* pour plus de détails). Les photos seront exposées à la Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction. Des prix seront attribués pour chacun des différents thèmes. La date limite pour la remise des photos est le **1^{er} octobre 2012.**

Règles du concours

Présentation des photos

- Date limite de remise des photographies : **1^{er} octobre 2012**
- Les thèmes du concours :



THÈMES	DESCRIPTIONS
FAUNE :	Toute photo représentant la vie animale et/ou bestiale de la municipalité de Vallée-Jonction
FLORE :	Toute photo représentant l'ensemble des plantes, arbres ou arbustes ou toute sorte de végétation de la municipalité de Vallée-Jonction
PAYSAGE :	Toute photo représentant le paysage qu'offre la municipalité de Vallée-Jonction
PLEIN AIR :	Toute photo représentant des activités de plein air pouvant être réalisées à Vallée-Jonction
PERSONNAGE :	Toute photo prise à Vallée-Jonction où apparaissent des personnages* (individus)
HUMOUR :	Toute photo prise à Vallée-Jonction mettant en scène des éléments humoristiques.

- Les photos de format 8x10 préalablement identifiées (voir fiche d'identification ci-dessous) doivent être postées ou déposées entre le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} octobre 2012 à l'adresse suivante : 259. JM Rousseau, Vallée-Jonction, G0S 3J0
- Ce concours est ouvert à tous, à l'exception des membres du comité culturel, des membres du jury du concours et des membres la famille immédiate du jury, et d'une façon générale, toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation et la réalisation du concours.
- Un maximum de 1 photo par personne par thème sera autorisé.
- La photo ou les photos envoyées devront avoir le format 8x10 et être en rapport avec un des thèmes proposés. Chaque participant est responsable d'identifier le thème (voir fiche d'identification ci-dessous).
- Une même photographie peut être admissible pour différents thèmes. Dans ce cas, le participant doit fournir une copie (8x10) préalablement identifiée pour chacun des thèmes.
- *Les photos, pour être valables, ne devront pas faire apparaître des images de personne(s) identifiable(s) à moins d'avoir un consentement écrit de cette personne ou d'une personne légalement responsable. Ce consentement devra être joint à la photographie.

- La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée en cas de non réception de la participation du participant.
- La photo doit être récente. L'environnement (ensemble des conditions naturelles) devra être respecté le plus possible.
- Les photos ne doivent pas comporter de cadre, ni de signature (le concours étant anonyme).
- La photo ne pourra pas être remplacée, modifiée ou éditée pendant toute la durée du concours.
- Le comité se réserve le droit de refuser un participant et/ou une photo.
- Le participant atteste sur l'honneur de sa qualité d'auteur de la ou des photographies qu'il envoie, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.
- Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

Élection des gagnants

- Les photos seront soumises aux votes des membres d'un jury.
- Le jury sera composé de 3 personnes
- Les gagnants de chaque thème remporteront des prix.
- Les photos gagnantes pourront être affichées et exposées à différents endroits de la municipalité.
- Le participant autorise le Comité Culturel à publier et/ou reproduire la photo sans contrepartie et ce exclusivement pour l'organisme ou la société de ce concours, dans un but de promotion de ses activités et publicité (brochure, panneaux publicitaire, livre etc.).
- Toute participation à ce concours implique l'acceptation de ces règlements.



Fiche d'identification (à joindre avec chaque photo)

<u>Nom du participant :</u>	
<u>Numéro de tél. :</u>	
<u>Adresse du participant :</u>	
<u>Courriel :</u>	
<u>Titre de la photo :</u>	
<u>Thème sélectionné :</u>	
<u>Photo prise le :</u> (inscrire le mois et l'année)	
<u>Signature du participant :</u>	